



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ambassade de France au Vietnam
Service économique de Hanoi**

Hanoi, le 2 mai 2024
Rédaction : Léo Chevallier
Relecture : Marion Chaminade

Le renouvellement des générations agricoles au Vietnam.

Plusieurs dizaines d'années d'exode rural ont conduit au vieillissement des populations employées dans le secteur agricole vietnamien. Leur indispensable renouvellement reste freiné par la faible attractivité du secteur. Les politiques mises en place ne sont pas parvenues à freiner ce phénomène.

L'agriculture traditionnelle, amortisseur économique et social, face à des enjeux environnementaux croissants...

Une agriculture en transition de modèle : La part de la population active dans l'agriculture a chuté de 70% en 1996 à 34% en 2022 en raison de l'accroissement de la taille des exploitations et de la diminution de la part du secteur dans le PIBⁱ liée à l'accroissement des secteurs industriels et de services offrant des revenus deux fois supérieurs.ⁱⁱ Les migrations urbaines concernent chaque année 7,1% de la population rurale. De plus si la population vietnamienne, dont l'âge moyen est de 32 ans, se trouve proche de la moyenne mondiale, sa population est en revanche l'une des plus vieillissante au monde.ⁱⁱⁱ

L'agriculture vietnamienne, fruit de la transition d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, reste encore très largement traditionnelle. On dénombre 9,1 millions d'exploitations agricoles, dont 99,8 % d'exploitations familiales, 7 420 coopératives et 7 470 entreprises. La taille moyenne d'une exploitation est de 0,6 ha en 2010 avec 0,06 ha de pâtures.^{iv} Seuls 8% de la population du secteur est employée et une part importante de la population agricole est constituée de travailleurs familiaux non rémunérés (les femmes notamment).^v

Dans le même temps, les entreprises étrangères intégrées (traitant de la génétique jusqu'à la commercialisation) développent des systèmes à grande échelle et se spécialisent localement et régionalement, en particulier dans le secteur de l'élevage, selon un modèle que les entreprises vietnamiennes n'ont pas encore adopté.

Une agriculture menacée par le changement climatique et qui entame sa transition agroécologique : Le Vietnam figure parmi les pays non insulaires les plus vulnérables au changement climatique. D'après la Banque mondiale, 40 % du delta du Mékong et 11 % du delta du Fleuve rouge pourraient disparaître d'ici 2050. L'explosion de la production agricole a conduit à la dégradation de l'environnement, à la déforestation ainsi qu'à la surutilisation des intrants chimiques. L'agriculture représente 31,6% du total national des émissions GES^{vi}, dont 48% pour le riz^{vii}.

En réponse à ces enjeux, le Vietnam a adopté en 2023 un « plan d'action sur la construction d'un système alimentaire durable à l'horizon 2030 ». Bien que la politique agricole affiche des objectifs productivistes^{viii}, on y trouve mentionnée une nouvelle orientation autour de l'agroécologie et la promotion d'une agriculture moderne, verte et résiliente au changement climatique.^{ix}

Les jeunes producteurs comme levier d'action face aux enjeux environnementaux :

Les jeunes se montrent plus favorables à l'adaptation de nouvelles pratiques, plus tolérants au risque, plus volontaires quant à l'adoption d'innovation, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de faire face aux

défis de sécurité sanitaire ou de transition durable. Ils sont aussi essentiels pour le soin aux personnes âgées et l'entretien des terres reçues en héritage dans un système où ces deux aspects restent sous la responsabilité de la famille.^x Cependant, les jeunes des ménages qui ont subi au moins un choc naturel (comme une sécheresse ou une inondation) sont également nettement moins susceptibles d'aspirer à travailler dans l'agriculture.^{xi}

... et qui souffre d'un manque d'attractivité pour la jeunesse.

Une mauvaise image en raison de freins importants : « si tu ne travailles pas, tu vas finir agriculteur »

Economique : les faibles marges dégagées par l'activité agricole^{xii} ne séduisent pas les potentiels nouveaux agriculteurs. Aucune mesure n'a été prise pour l'accompagnement dans le contrôle de la qualité des produits et pour l'évolution du lien entre le consommateur et son panier alimentaire. Ces faibles rémunérations sont de surcroît instables notamment en raison des conditions climatiques extrêmes et en l'absence de régime d'assurance agricole.

Pénibilité du travail : le travail dans les rizières est physiquement éprouvant, les fortes chaleurs contraignent à un travail de nuit, et les solutions technologiques ne sont pas toujours adaptées. La mécanisation des rizières n'est pas possible lorsqu'elles sont trop morcelées ou en terrasses. D'autres activités comme la production de caoutchouc à partir de l'hévéa ne sont que faiblement mécanisables car dépendant de l'opération de saignée requérant une main d'œuvre formée et qualifiée.

Une structuration foncière qui freine les ambitions agricoles : Le foncier vietnamien est très segmenté et son accès est peu cher. La loi foncière prévoit l'attribution de certificats de droits d'utilisation de la terre à des fins agricoles d'une durée de 50 ans. Ces droits sont transférables et les terres agricoles ne sont pas divisibles lors de la transmission, ce qui favorise l'installation. Aucune politique de remembrement n'est prévue aujourd'hui et la libéralisation foncière se heurte à des phénomènes de spéculation, au manque de transparence des systèmes d'attribution des terres, et au souvenir laissé par la période de collectivisation des terres agricoles. Les exploitants eux-mêmes s'opposent au remembrement, percevant la terre comme une économie et un outil de résilience face au risque grâce à la diversification des caractéristiques des parcelles. Les provinces font néanmoins preuve de plus en plus de souplesse dans les politiques de gestion du foncier, en permettant la location et/ou l'échange des terres contre une participation sur les revenus des récoltes.

Un manque de formation des populations agricoles

Chiffres clés :

- 82 % : part des agriculteurs ne bénéficiant d'aucune formation
- 4 % : part des travailleurs formés parmi les nouveaux agriculteurs chaque année^{xiii}
- 2 % : part des inscriptions annuelles à l'université dans des cursus agricoles^{xiv}
- 30 % : baisse des inscriptions universitaires agricoles entre 2011-2015 et 2016-2020

Offre de formation :

- Absence de l'enseignement agricole dans le tronc commun de l'enseignement secondaire
- Formations professionnelles dispensées dans une dizaine d'écoles, gratuites pour les – 25 ans
- Formation professionnelle continue sur quelques journées visant les – 35 ans^{xv}
- Cursus universitaires dans une cinquantaine d'établissements

Ces formations agricoles sont essentiellement tournées vers une vision productiviste. Une forte concurrence des formations délivrées par les bailleurs internationaux s'exerce sur l'offre vietnamienne. Les cursus universitaires affichent quant à eux un niveau plus élevé que dans les autres formations mais

peuvent donc décourager certaines volontés. Enfin l'offre d'emploi et les salaires dans le secteur pour ce niveau de qualification restent faibles et certains diplômés sont obligés de se réorienter.

Une stratégie gouvernementale pas encore traduite dans l'action.

Un soutien indirect par l'intermédiaire de coopératives et de la filière rizicole : Malgré des politiques mettant en avant l'adaptation au changement climatique ou la croissance verte, aucune mesure n'est prise sur le renouvellement des générations agricoles et l'aide à l'installation^{xvi}. Aucun dispositif ne permet le recensement des installations et reprises, estimées à près de 1 million par an, pour un total de 13,9 millions d'agriculteurs. Les politiques de soutien mises en place, qui ont trait à la formation, à l'accès au crédit, aux sciences et technologies, aux exemptions de taxes et aux infrastructures et foncier, ne sont pas spécifiques aux nouveaux installés. Le pourcentage de travailleurs agricoles devrait donc se stabiliser en deçà des 20% d'emplois du pays.^{xvii}

La politique de soutien aux coopératives^{xviii} prévoit dans certains cas un soutien aux revenus des nouveaux membres de la coopérative (jusqu'à x1,5 du salaire minimum). 700 personnes ont pu bénéficier de ce programme entre 2016 et 2020. Localement, les communes et provinces peuvent également attribuer des aides financières ou techniques pour les nouvelles installations^{xix}. En 2022, 1 528 exploitations ont bénéficié de politiques de soutien avec un budget total de 3,37 M€. Enfin, les filières dont les modes de travail sont considérés les plus difficiles et donc les moins attractives (ex : filière riz paddy) font l'objet d'un soutien particulier visant à contrecarrer le désintérêt des jeunes générations : aide à l'hectare pour les riziculteurs (entre 2012 et 2019), exemption de taxe de service d'irrigation (depuis 2009).^{xx}

Miser sur la formation et le high-tech

La formation : Le Ministère de l'agriculture (MARD) a pour objectif la formation professionnelle de 1,5 million d'employés du secteur rural, dont 70% d'ouvriers agricoles à horizon 2030. Il souhaite également augmenter la proportion d'employés ayant été formés au-delà de l'école primaire de 4,6% en 2010 à 10% en 2030. Ces objectifs sont seulement quantitatifs et dépendent de politiques des Ministères du travail et de l'éducation. Une offre de formation continue doit également être développée pour former des « producteurs professionnels » et des « travailleurs hautement qualifiés ».

L'agriculture « high-tech » : le développement du « high-tech » (intégrant l'information dans les systèmes de production afin d'augmenter la productivité, le profit et réduire les impacts négatifs sur l'environnement), pourrait permettre de renverser la tendance et de retrouver de l'attractivité auprès des jeunes. En effet cette approche pourrait permettre de réduire la pénibilité du travail tout en palliant le déficit d'image dont souffre le secteur agricole en formant des « modern/smart farmers » maîtrisant les nouvelles technologies, le MARD l'explique dans sa stratégie 2022 en souhaitant notamment « répondre aux exigences de la révolution industrielle 4.0 et de la transformation digitale et économique ». Ce changement peut opérer dans un contexte de priorisation de l'attribution de crédits bancaires aux jeunes pour le développement de « hautes technologies agricoles », reposant sur la numérisation des pratiques (notamment pour la gestion des intrants) et la mécanisation.

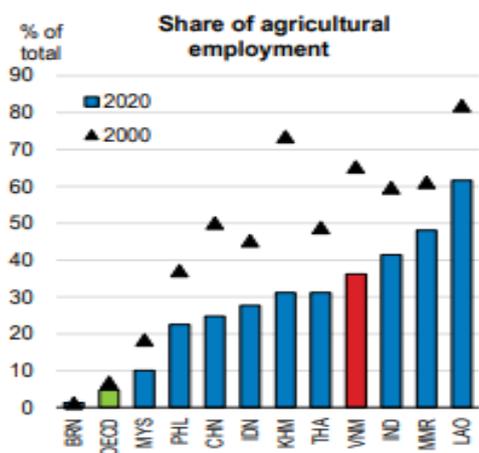
L'estimation OCDE du soutien public aux agriculteurs en 2018-2020 est de -9,2% (taxation globale), alors qu'il était positif en 2000-2002^{xxi}. Il n'existe aujourd'hui que des politiques de soutien en réponse à des catastrophes naturelles et/ou des épidémies animales, sur des champs tels que les subventions aux semences génétiques et animales ou encore un accès au crédit. De même le Vietnam sous-investit dans la recherche agricole (0,2% du PIB). Dans un contexte où les revenus agricoles sont très faibles, la surface moyenne par exploitation est de 0,6 hectare et en l'absence de volonté politique forte de développer et promouvoir les signes de qualité, les conditions pour le développement d'une agriculture « high-tech » ne semblent pas réunies pour la grande majorité des exploitations encore qualifiées de « familiales », constat qui va à l'encontre de la très forte ambition affichée par le MARD.

Annexe 1

Les recommandations de la VNUA (Vietnam University of Agriculture) montrent l'ampleur de la tâche qu'il reste à accomplir^{xxii}

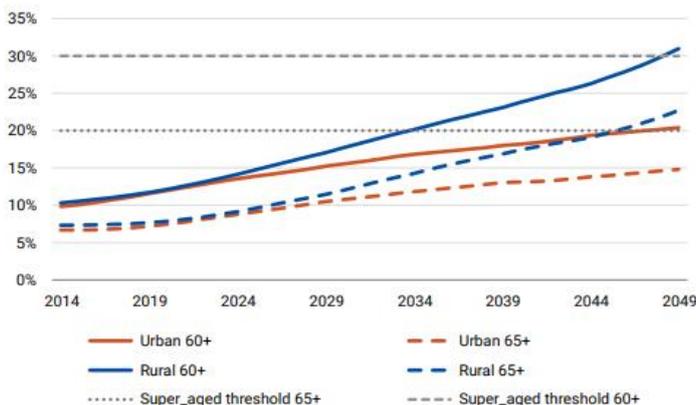
- Sensibiliser le grand public sur les besoins du monde agricole en travailleurs qualifiés et encourager les étudiants à investir les disciplines peu plébiscitées malgré un réel besoin : science du sol, agronomie, technologie post-récolte
- Investir dans les institutions de formation et revoir les programmes de formation pour les aligner avec les compétences pratiques requises
- Améliorer la formation de courte durée, notamment pour les leaders des communautés (minorités ethniques et des montagnes)
- Construire des liens entre les institutions de formation, les entreprises et la société pour établir un lien entre formation, transfert de technologie et création d'emploi

Annexe 2 : Données sur les populations agricoles vietnamiennes



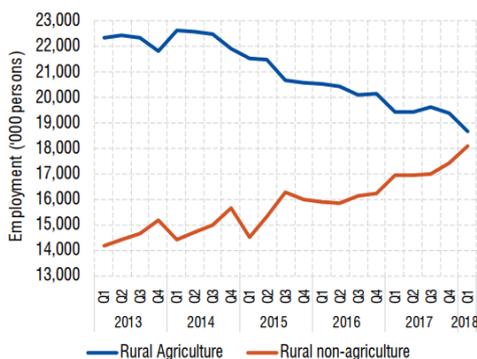
Source: OECD 2021

Vietnam: Projection of Elderly share of the Population, Urban and Rural Areas, 2014-2049



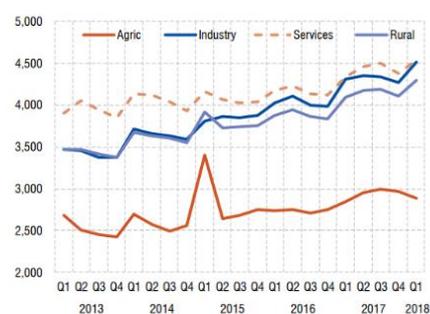
Source: GSO 2016

Rural employment by industry



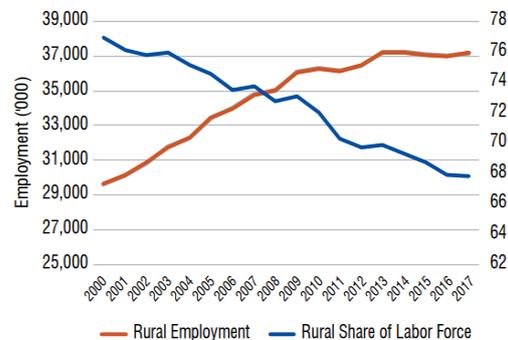
Source: GSO Quarterly Labor Force Survey Reports.

Trends in rural real monthly wages by sector, 2013-18 (VND '000)



Source: GSO Quarterly labor force survey reports.

Trends in rural employment



Source: GSO Statistical Database.

Proportion of trained agricultural workers in the total number of employees in the whole economic sector -
Unit: %

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Entire economic sector	14.8	14.6	15, 4	16.6	17.9	18.2	20.1	20.5	21.3	21.9	22.6	23.6	26.1
Agriculture, forestry and fishery	3.9	2.4	2.7	3.0	3.5	3, 6	4.3	4.1	4.2	4.1	4.0	4.6	4.1

Source: General Statistics Office (2022)

Notes explicatives

ⁱ Secteur Agricole : 12% du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2023

ⁱⁱ *Economic survey of Viet Nam*, OECD, (2022)

ⁱⁱⁱ *Vietnam Adapting to an Aging Society*, The World Bank, (2021)

^{iv} *Rural Livelihoods Information System*, FAO, (2010)

^v La diminution générale de la proportion d'emploi informel au Vietnam (de 77,7% en 2013 à 65,8% en 2022), est beaucoup moins nette dans le secteur agricole passant de 99,2% en 2013 à 98,7% en 2022 (General Statistics Office of Vietnam, 2022).

^{vi} Soit 1.5x le chiffre monde, même si le poids de l'agriculture dans l'économie vietnamienne est plus important.

^{vii} En lien avec plusieurs facteurs : utilisation de l'eau par l'irrigation, utilisation de semences et d'engrais azotés, gestion des résidus (la décomposition de la paille de riz produit du méthane) et gestion de l'énergie.

^{viii} Croissance de 2,5% à 3% par an, productivité élevée et durable, augmentation des revenus des habitants des zones rurales.

^{ix} Trois objectifs spécifiques méritent d'être signalés : un objectif de 2,5 % des terres agricoles destinées à la production biologique, une part des engrais organiques de plus de 30% de l'offre du marché et le développement d'un centre régional d'innovation agroalimentaire.

^x P. Jansuwan & K. Zender, (2022), *Multifunctional farming as successful pathway for the next generation of Thai farmers*

^{xi} Rigg et al, (2012), *Joining the Dots of Agrarian Change in Asia: A 25 Year View from Thailand*, World Development, 40(7), 1469–1481

^{xii} Coût élevé des intrants, prix bas des produits dus à une forte pression sociale sur les prix de l'alimentaire.

^{xiii} General Statistics Office of Vietnam, (2022)

^{xiv} *Vietnam must train people in agriculture to improve productivity, competitiveness*, vietnamnews.vn, (2023)

^{xv} Entretien avec le NAEC, centre national d'extension agricole, dépendant du MARD, (2023)

^{xvi} Résolution 19-NQ/TW 2022 – Cinquième Conférence du XIII Comité central du Parti sur l'agriculture, les agriculteurs et les zones rurales jusqu'en 2030, vision sur 2045 (2022)

^{xvii} Decision No. 150/QD-TTg : Stratégie pour une agriculture durable et le développement rural 2021-2030

^{xviii} Sous l'action de promotion et de dynamisation de l'Etat, de nouveaux types de coopératives agricoles « spécialisées » émergent comme des solutions de développement pour réorganiser le secteur agricole et augmenter l'échelle des exploitations. Les cadres sont très variables, de même que leurs résultats.

^{xix} Jusqu'à 30 millions VND soit 1 160€ pour la création d'une coopérative.

^{xx} *Innovation, agricultural productivity and sustainability in Vietnam*, OECD, June (2022), n°181

^{xxi} Cette taxation implicite de 9,2% résulte des variations du soutien des prix de marché, différant d'un produit à l'autre. Les produits en concurrence avec des produits importés (maïs, canne à sucre, viande bovine) bénéficient d'une protection douanière (implicitement subventionnés). Les produits d'exportations sont au contraire implicitement taxés. Le riz qui bénéficie d'un soutien des prix fondés sur des prix indicatifs, peut se retrouver implicitement taxé en cas de prix intérieurs inférieurs aux prix mondiaux.

^{xxii} Intervention du Professeur Nguyen Thi Lan, directrice de la VNUA, devant la 5^{ème} session de l'Assemblée nationale, Juillet (2023)